**DESCRIPTIF TYPE MARMOLEUM DECIBEL**

**Revêtement de sol linoléum calandré acoustique en lés de 2 m**

Fourniture et pose d’un revêtement de sol **linoléum calandré acoustique en lés de 2 m** de large certifié **QB UPEC. A avec un classement U4 P3 E1/2 C2** type Marmoleum decibel  
Le produit sera composé de **93 % de matières premières d’origine naturelle** et **67 % de matière biosourcée**d’origine végétale et j**usqu' à 35 % de contenus recyclés. Son poids sera de 3 100 g/m²**Le produit sera calandré **dans la masse** sur une toile de jute enduite d’une couche de marmoleum recyclé supplémentaire pour une résistance au poinçonnement de **< 0,20 mm.** Il disposera d’un envers spécifique en polyoléfine souple pour une efficacité acoustique certifiée de **19 dB** et assurera un confort à la marche. Il bénéficiera de la finition de surface **TOPSHIELD PRO** à base aqueuse évitant toute métallisation pendant la durée de vie du produit selon un entretien adapté et apportera encore plus de résistance aux rayures, à l'abrasion et aux agents tachants type bétadine, éosine, gel hydroalcoolique. Il sera naturellement bactériostatique et antistatique. Il bénéficiera d’une garantie de 10 ans et pourra obtenir une**extension jusqu’à 6 ans supplémentaire** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant\*. Le choix couleurs se portera sur un **minimum de 172 références et 11 décors** en stock ou sur commande. Les chutes de pose et dépose sont recyclables via le programme Tournesol\*\*\*.

**Caractéristiques techniques :**

* Réaction au feu : **Cfl-s1**
* Certificat QB UPEC. A :**n°369-001.1 : U4 P3 E1/2 C2**
* Épaisseur : **3.5 mm**
* Masse surfacique totale :**3 100 g/m²** (-10 % / +10 %)
* Poinçonnement rémanent moyen : < **0.20 mm**(exigence de la norme <0.30 mm)
* Traitement de surface : **Topshield pro (à base aqueuse)**
* Efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée ΔLw = **19 dB**
* Choix de coloris : 172 coloris et 11 décors (en stock et sur commande selon référence)

**Pose collée** : Mise en œuvre et type de colle (**Type 640 eurostar special EC1+ ou type 540 eurosafe special**) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique le classement E.E1 : joints soudés à chaud –

Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints + étanchéité en rives.

La structure biphase du cordon de soudure facilitera la pose et évitera l'encrassement. Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d’appui en cas de remontées en plinthes avec bandes rapportées dans le revêtement.

En cas de réalisation d’escalier, la mise en place d’un nez de marche rapporté (vissé ou collé) sera nécessaire.

**Entretien :** L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant. La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

**Données environnementales**

* FDES Individuelle conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES :
* Indicateur réchauffement climatique total dynamique selon RE2020 sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 50 ans : = 17,33 kg CO2 eq/m².
* Indicateur Réchauffement climatique selon le calcul de l’ACV statique sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 50 ans : = 22,60 kg CO2 eq/m² (25 ans : 11,30 kg CO2 eq/m²)
* Taux d’émission de TVOC **< 50 μg/m3**, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
* Colle Emicode EC1 Plus préconisée **640 eurostar special :  sans solvant à très faible émissions de COV**
* Conforme au règlement européen **REACH\*\*.**
* Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie **d'origine 100 % renouvelable**.
* Envers **100 % polyoléfine**souple
* Chutes de pose et déposes sont recyclables via notre programme Tournesol\*\*\*

\*L’extension de garantie peut s’appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d’un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). \*\* Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.\*\*\*(Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante)